

Convention Collective des Métiers du Commerce de Détail
Alimentaire Spécialisé - IDCC3237

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation
Professionnelle (C.P.N.E.F.P)

CPNEFP du 16 septembre 2024

Relevé de décision :

SEPR – Commissions d'évaluation des 2 et 3 juillet 2024			
Nom	Prénom	CQP	Décision
AGUILAR	Léo	CQP Vendeur conseil en crèmerie fromagerie	Avis favorable
BOOS	Hortense	CQP Vendeur conseil en crèmerie fromagerie	Avis favorable
BULTEL	Albane	CQP Vendeur conseil en crèmerie fromagerie	Avis favorable avec mention félicitations
CHARLATTE-JOLLY	Sibylle	CQP Vendeur conseil en crèmerie fromagerie	Avis favorable
CHOLAT	Hervé	CQP Vendeur conseil en crèmerie fromagerie	Avis défavorable Bloc 3 du nouveau CQP à repasser
COUSSOT	Charlotte	CQP Vendeur conseil en crèmerie fromagerie	Avis favorable
DUCOMMUN	Maxime	CQP Vendeur conseil en crèmerie fromagerie	Avis défavorable Bloc 3 du nouveau CQP à repasser
HOULBERT	Théo	CQP Vendeur conseil en crèmerie fromagerie	Avis favorable
LAGRESLE	Romane	CQP Vendeur conseil en crèmerie fromagerie	Avis favorable
LESELLIER	Marilou	CQP Vendeur conseil en crèmerie fromagerie	Avis favorable avec mention félicitations
PAUTAL	Zoé	CQP Vendeur conseil en crèmerie fromagerie	Avis favorable
PROTHERY	Basile	CQP Vendeur conseil en crèmerie fromagerie	Avis favorable avec mention félicitations

Le Président de la C.P.N.E.F.P

Claude MARET